

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Cardiff, il est ordonné,—Que le nom de M. Argue soit substitué à celui de M. Peters sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents, échangés entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, ses sous-ministres ou les fonctionnaires supérieurs du Musée national du Canada et toutes personnes, relativement à quelque aspect de la conférence sur la région circompolaire, tenue à Copenhague (Danemark) le 19 mai 1958. (\**Avis de motion n° 113*)

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie du contrat que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a octroyé à la *Polar Engineering Construction Limited*, relativement à la construction d'une route dans les territoires du Nord-Ouest et du Yukon. (\**Avis de motion n° 114*)

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1957 entre le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et toutes personnes, relativement à la construction d'une route dans les territoires du Yukon et du Nord-Ouest. (\**Avis de motion n° 115*)

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1957 entre tout ministère du gouvernement fédéral et chacun des gouvernements provinciaux, relativement à un plan d'assurance-récolte. (\**Avis de motion n° 116*)

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1958 entre tout ministère du gouvernement fédéral et tout groupement agricole, relativement à l'établissement d'un prix minimum sur les porcs. (\**Avis de motion n° 117*)

Le Bill C-49, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.